



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE



AVIS PUBLIC

TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ – NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

Avis public est donné par le soussigné, qu'à la séance tenue le 28 novembre 2018, le conseil de la MRC de L'Érable a adopté la résolution numéro A.R.-11-18-14793 approuvant la nouvelle grille tarifaire en transport collectif et adapté suivante, et ce, à compter du 1^{er} décembre 2018 :

Grille tarifaire harmonisée		
Transport collectif et transport adapté de la MRC de L'Érable		
	Dans la MRC	Hors MRC
1 billet régulier*	3,00 \$	4,00 \$
1 billet tarif réduit pour les étudiants et les 65 ans et +*	2,50 \$	3,00 \$
1 laissez-passer régulier*	95,00 \$	95,00 \$
1 laissez-passer pour étudiants et 65 ans et +*	75,00 \$	75,00 \$
Coût par kilomètre / transport adapté pour des raisons de maladie pour les gens à mobilité réduite (10 km et +)		0,45 \$ / km
Coût par kilomètre / transport adapté et transport collectif (10 km et +)		0,75 \$ / km

**Tous les transferts sont inclus sur les courses régulières*

Donné à Plessisville, le 4 décembre 2018

Rick Lavergne, secrétaire-trésorier